



Communiqué de presse
Le 06 novembre 2017

29 millions d'opérations liées aux cartes grises sont enregistrées dans le SIV chaque année

Depuis aujourd'hui, 6 novembre 2017, il ne sera plus possible d'effectuer les démarches administratives liées aux certificats d'immatriculation et cartes grises dans toutes les préfectures de l'hexagone. Les propriétaires de véhicules devront effectuer ces démarches en ligne. La fermeture générale vise notamment à supprimer l'attente (souvent très longue) des usagers en préfecture.

Les télé-procédures relatives à l'immatriculation et à la carte grise ne sont pourtant pas nouvelles. Lancée en 2009, le site Eplaque.fr propose ainsi d'obtenir plaques et papiers en 2 minutes !

Fondée par Benoit Ginet, Eplaque.fr a mis un véritable coup de pied dans la fourmière à l'époque où les propriétaires de véhicules attendaient parfois des heures en préfecture pour faire immatriculer leur voiture.

Plaques d'immatriculation

Sur Eplaque.fr, l'internaute commande ses plaques d'immatriculation en une minute top chrono ! Une fois son véhicule identifié, il choisit ensuite le format désiré, le matériau, le département, la région et un éventuel texte personnalisé. Pour toute commande validée avant 15h, les nouvelles plaques sont expédiées le jour même. Et elles sont toutes fabriquées en région parisienne.

Cartes grises

Si le nouveau propriétaire d'un véhicule ne connaît pas son numéro d'immatriculation, il peut toutefois calculer le prix de la carte grise. Il reçoit une liste de documents personnalisée ainsi que ses documents cerfa pré-remplis gratuitement. Suite à l'envoi du dossier de sa carte grise par courrier, le véhicule est immatriculé immédiatement, l'usager peut tout de suite conduire ! La carte grise originale est expédiée par l'Imprimerie Nationale sous 2-4 jours à compter l'immatriculation. Contrairement en préfecture, le détenteur de la carte grise peut payer en plusieurs fois (2 ou 3).

« Encore plus depuis la fermeture, nous sommes présents aux côtés des usagers pour rendre l'immatriculation moins complexe et plus efficace. L'offre de services d'Eplaque reste toujours plus complète que celle de l'Etat ou de nos concurrents, de la reconnaissance du véhicule automatique à la commande de plaques personnalisées. Nous sommes ravis de voir que l'Etat a compris que des processus informatiques plus sécurisés pourraient faciliter la gestion des dossiers et grandement simplifier les démarches pour les usagers. Nous espérons l'accompagner pour continuer à innover dans ce domaine. » » Benoit Ginet, fondateur de Eplaque.fr

Homologation du Ministère de l'Intérieur

Eplaque.fr est habilité par le Ministère de l'Intérieur et agréé par le Trésor public pour effectuer toutes les démarches d'immatriculation et encaisser les taxes du Trésor public.

La Fédération Nationale des Professionnels de la Carte Grise en Ligne

Après l'annonce par Bernard Cazeneuve de la mise en place du Plan Préfectures Nouvelle Génération, Eplaque.fr et ses trois concurrents décident de fonder la FNPCGL, Fédération Nationale des Professionnels de la Carte Grise en Ligne, pour faire entendre leur voix auprès du ministère de l'Intérieur. Benoit Ginet en est le président.

« Cela nous permet aujourd'hui d'être associé à toutes les discussions depuis plus d'un an au même titre que la CNPA par exemple. » Benoit Ginet

Afin de renforcer sa position d'expert sur le sujet, la FNPCGL a rédigé le livre blanc de l'immatriculation : <http://www.fnpcgl.fr/docs/livre-blanc-immatriculation.pdf>
Les membres détaillent leur vision du secteur et y proposent un autre modèle économique pour l'Etat.

Eplaque.fr, véritable alternative aux téléprocédures de l'Etat

1. Eplaque.fr propose une expérience utilisateur facilitée, une offre de services plus complète, du remplissage des documents à cerfa à la commande de plaques
2. Eplaque.fr ne [bloque pas les usagers qui souhaiteraient faire une carte grise alors que le vendeur n'a pas enregistré la cession de son véhicule](#)
3. Eplaque.fr, c'est une équipe d'experts de l'immatriculation aux côtés des usagers depuis 8 ans

Quelques chiffres sur le secteur

Il y a 29 millions d'opérations enregistrées dans le SIV par an :

- 5.5M concernent des cartes grises pour changement de titulaires pour des véhicules d'occasion
- 3M concernent des cartes grises pour changement de titulaires pour des véhicules neufs
- 3M de changements de domicile + duplicat
- Le reste sont des opérations techniques du type enregistrement de cession etc...

Le marché de la carte grise en ligne concerne historiquement les 5.5M de changements de titulaires VO.

Sur ces dossiers, l'ensemble des acteurs en ligne en traitent plus de 300k (avant fermeture des préfectures)

A propos de Eplaque.fr

Lancée en mai 2009, à partir d'un concept imaginé par un jeune entrepreneur de 24 ans, Benoit Ginet, la société Eplaque.fr a été créée avec l'ambition d'apporter aux automobilistes un service d'immatriculation clé en main en capitalisant sur les fonctionnalités et les facilités d'accès offertes par le Web.

Preuve de l'ingéniosité du service, a reçu le soutien de personnalités fortes du web et d'un incubateur influent permettant au site Eplaque.fr d'enregistrer aujourd'hui près de 10 000 commandes par mois. Eplaque.fr a toujours noué des partenariats d'envergures avec des acteurs comme La Centrale, Caradisiac, L'Argus, Le Lynx, Allianz etc...